DLP 12-12- 85002720

SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES PÉTROLES BP
10, quai Paul-Doumer
92412 Courbevoie Cedex
Tél. : 47 68 40 00
Rédactrice en chef :
Martine Plassat 47 68 44 79

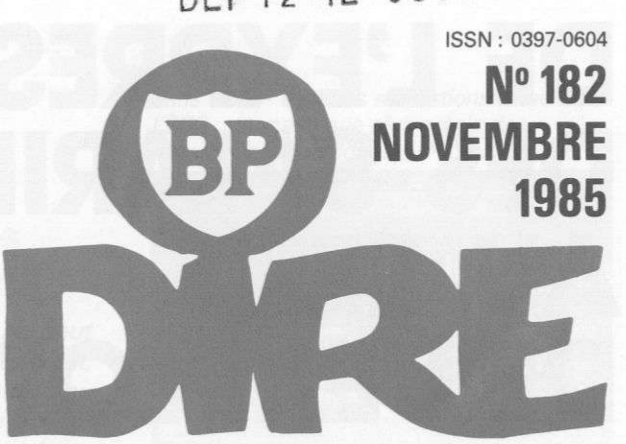


Membre de l'Union
des journaux
et journalistes
d'entreprise de France

Dépôt légal numéro 20 208
Directeur de la publication :
Marc Arnaud
Maquette et réalisation :
imp. a. trouillot - 95350 saint-brice

ISSN : 0397-0604
N° 182
NOVEMBRE
1985

le nouveau DIRE



LE TRAIT D'UNION (1948-1971)

JOURNAL D'ENTREPRISE DE LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES PÉTROLES BP

DE L'EXPRESSION COLLECTIVE DES SALARIES AU SEIN DE L'EXPLOITATION

Consulter, à tous les niveaux, ceux qui sont les mieux placés pour connaître les problèmes liés à l'organisation de leur travail, trouver avec eux la solution la plus adaptée aux situations locales : l'idée n'est pas neuve au sein de l'Exploitation.

De nombreuses initiatives y ont d'ailleurs vu le jour. Les groupes d'expression directe et collective des salariés, formalisés par la loi du 4 août 1982, se sont ainsi insérés presque naturellement dans cette politique globale de décentralisation et de responsabilisation de tous, à quelque niveau que ce soit. Rappelons-nous d'ailleurs ces propos de Jean Viallon, responsable du département Exploitation, qui concluaient notre reportage sur les dépôts : *« Notre organisation décentralisée signifie que chacun, à tous les niveaux, connaisse parfaitement le cadre dans lequel s'insère sa fonction, soit conscient de sa responsabilité, qu'il sache l'assumer et partant, qu'il soit capable de prendre les décisions inhérentes à son poste ».*

Pour autant, les groupes d'expression collective fonctionnent d'une façon spécifique et apparaissent bien, au terme de 2 ans d'expérience, comme une pratique complémentaire mais nécessaire, *« qui, plus formalisée que celles qui existaient auparavant, a sans doute permis d'aller un peu plus loin »*, souligne Henry Aureille, chef du service Opérations, et coordonateur de l'expression collective des salariés au département Exploitation. Preuve en est les avis que nous avons recueillis successivement à Port-La-Nouvelle, Paris-Nord, Lyon et Nantes, auprès des animateurs et participants de quatre de ces groupes.

suite page 2



NOTRE PRESIDENT REÇOIT LA LEGION D'HONNEUR

Le 26 septembre dernier, au cours d'une brève cérémonie privée, Monsieur Jean Chenevier, Président d'Honneur de la S.F. BP, a remis les insignes de Chevalier de la Légion d'Honneur à Monsieur Hubert Jacqz, qui a souligné tout le plaisir qu'il ressentait à les recevoir de ses mains.



Chauffage d'un immeuble par pompes à chaleur Bauer (moteur à gaz) - Exploitant : Soleco (ph. P. Rabiet)

BP énergie et les filiales d'exploitation de chauffage : un groupe puissant

Nombreux sont ceux qui ne savent pas précisément ce que représente BP énergie et font difficilement le lien entre ce département et l'activité exploitation de chauffage. Or parmi les 5 premiers groupes qui agissent sur ce marché, en France, BP figure en très bonne place : derrière la Générale des Eaux, leader incontesté, mais au même rang que la Lyonnaise des Eaux et Elf, Shell occupant la 5e place.

Fruit d'une collaboration étroite et permanente entre S.F. BP et ses filiales, au cours des 15 dernières années, ce résultat mérite attention.

C'est donc pour en savoir plus sur cette activité et pour mieux comprendre l'articulation BP énergie/filiales d'exploitation de chauffage que nous avons rencontré Jean-Pierre Marchand, responsable de BP énergie.

suite page 6

BP PILOTE 3000... en compétition

Xavier Lapeyre, lors d'essais privés à Magny-Cours (ph. M. Leroux)

voir page 5

Suite de la page 1

DE L'EXPRESSION COLLECTIVE DES SALARIES AU SEIN DE L'EXPLOITATION

LE DROIT D'EXPRESSION DES SALARIES

Ce droit est défini aux termes des articles 7 à 10 de la loi du 4 août 1982 relative aux libertés des travailleurs dans l'entreprise.

L'article 7, notamment, déclare que *«Les salariés bénéficient d'un droit à l'expression directe et collective sur le contenu et l'organisation de leur travail, ainsi que sur la définition et la mise en œuvre d'actions destinées à améliorer les conditions de travail dans l'entreprise»*.

Ce droit *«s'exerce sur le lieu et pendant le temps de travail»*.

Qui bénéficie de ce droit ?

Tous les salariés, quel que soit le contrat de travail qui les lie à l'entreprise, quels que soient l'âge, la nationalité, la place dans la hiérarchie.

Domaine du droit d'expression

L'expression est finalisée en ce sens que :

- d'une part, elle porte sur l'ensemble des facteurs de vie au travail et sur ceux-là seulement
- et que d'autre part, elle se situe dans une perspective d'amélioration.

Jean Viallon (ph. G. Mainaud)



Pour Jean Viallon, responsable du département Exploitation, la décentralisation n'est pas un vain mot : *«Elle est, en effet, l'élément essentiel de notre politique car nous sommes certains que c'est un facteur d'efficacité et de progrès ; d'autant ressenti comme un besoin réel que notre organisation est géographiquement décentralisée et que nous agissons dans un environnement en perpétuel changement»*.

En ce sens, c'est bien d'une action permanente dont il s'agit. Et *«non pour sacrifier à une mode : chacun participe aux résultats de l'entreprise ; si chaque collaborateur est, à son niveau, plus efficace, c'est l'ensemble de l'entreprise qui en bénéficie»*.

C'est pour cette raison que *«les décisions doivent être prises dans l'organisme où se pose le problème. Problème qu'il faut savoir parfois détecter : de ce point de vue, la participation effective de tous ceux qui sont concernés est une démarche constructive qui va dans le sens d'une recherche de simplification et d'amélioration»*, poursuit notre interlocuteur.

Une orientation qui a bien sûr ses exigences : *«Cela demande en effet l'adhésion du personnel ; cela suppose aussi une bonne circulation de l'information en matière de plans d'actions, d'objectifs, et un effort de formation de manière à ce que chacun puisse prendre la meilleure décision inhérente à son poste. Cela nécessite enfin un climat de confiance et un dialogue permanent»*.

La décentralisation, *«ne signifie pas pour autant, que la hiérarchie doive déléguer ses responsabilités mais bien que chacun, quelle que soit sa fonction, soit conscient de sa responsabilité propre et sache l'assumer»*. Et Jean Viallon n'hésite pas à faire *«de la prise de risque et donc du droit à l'erreur, un des éléments de toute démarche de décentralisation»*.

Tout effort visant à solliciter les idées de tous, à promouvoir la discussion sur les véritables difficultés et sur les améliorations possibles, ne peut que renforcer la motivation des personnes, leur assurance et leur bien être dans le travail.

Ceci étant, souligne Jean Viallon, *«c'est un travail de longue haleine, qui doit mobiliser tout le personnel de l'Exploitation ; le fruit d'une volonté commune d'aboutir»*.

Ce cadre défini, on comprendra que l'expression directe et collective des salariés s'inscrivait parfaitement dans cette orientation. *«Mon rôle de coordonateur,* poursuit Henry Aureille, *consistait alors, dans un premier temps, à faire comprendre l'importance de l'ECS (expression collective des salariés), sachant que dans une entreprise tout le monde a quelque chose d'intéressant à dire et que le progrès, l'adaptation permanente ne peuvent se réaliser qu'avec cet échange»*.

Comment se sont donc mis en place les premiers groupes et quelles leçons peut-on en tirer après deux ans d'expérience ?

Henry Aureille (ph. G. Mainaud)



Une mise en place progressive

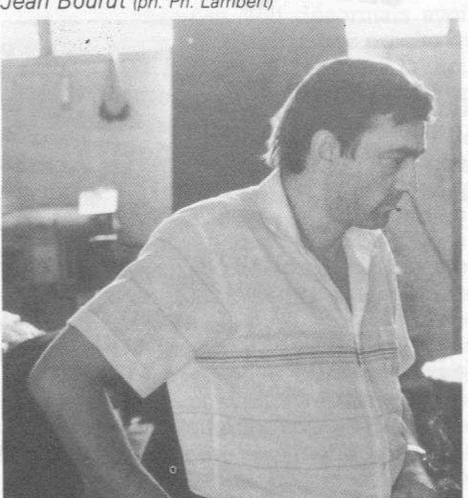
C'est en septembre-octobre 1983 que l'opération démarre.
Les premiers groupes verront le jour à Saint-Pierre des Corps, Courchelettes, Bordeaux et Lyon. Puis la pratique sera progressivement étendue ; résultat : *«Au début de l'année 1986,* souligne Henry Aureille, *l'ensemble des activités de l'Exploitation sera ainsi couverte»*.

Mais avant de mettre en place les groupes sur le terrain, il était nécessaire de former les animateurs. C'est le service Formation qui a assuré la préparation et l'animation des stages. *«Jusqu'à présent 10 sessions ont eu lieu ; à chacune d'elles, on comptait 3 à 4 personnes de l'Exploitation»*, poursuit notre interlocuteur.

Une formation particulièrement bien adaptée et réussie ; les quatre animateurs que nous avons rencontrés, se rejoignant pour dire *«qu'elle était indispensable pour animer les réunions dans les meilleures conditions possibles»*.

L'objectif de ce stage était double. Il s'agissait, d'une part, de préparer bien entendu les participants à l'animation. Et, pour les plus rompus à ces techniques, *«c'était une excellente occasion de faire le point»*, nous confie Jean Bourut, chef du centre gaz de Port-La-Nouvelle, qui a assuré de nombreux stages GESIP (Groupe d'Etude Sécurité Incendie du Pétrole) et est l'auteur, en collaboration avec M. Laborderie, d'un manuel de formation à l'attention des ouvriers d'entretien.

Jean Bourut (ph. Ph. Lambert)



Cette formation visait, d'autre part, à expliquer la finalité du droit d'expression des salariés, à préciser les domaines qu'il concerne (cf. encart sur la loi). *«Car l'objectif des réunions d'ECS,* souligne Georges Brunon, contremaître général d'entretien et d'exploitation à Paris-Nord, *n'est justement pas de se substituer aux instances représentatives du personnel, mais bien de permettre au personnel au sein d'une même unité de travail, de réfléchir collectivement sur la façon dont il peut améliorer l'organisation et les conditions de travail»*.

A ce stade, il n'est peut être pas inutile de préciser le rôle de l'animateur, sachant qu'à la S.F. BP, ce dernier est le responsable hiérarchique le plus proche de l'équipe de travail retenue comme groupe d'expression.

Pour nos quatre interlocuteurs, il est ainsi important que la hiérarchie soit directement partie prenante et profondément mobilisée dans ce dialogue. *«Il est en effet nécessaire que l'animateur ait un certain pouvoir de décision de manière à donner suite rapidement à un certain nombre de vœux exprimés»*, note James Lallemand, chef du centre Transports Livraisons de la DRO de Lyon. *«Cela suppose bien entendu une décentralisation effective, ce qui est le cas au sein de l'Exploitation»*, renchérit Jean Bourut.

Cela étant, *«comme membre des groupes d'expression, notre rôle s'en tient strictement à un rôle d'animation. Autrement dit, c'est aux participants eux-mêmes à poser les problèmes qu'ils peuvent rencontrer dans l'organisation de leur travail et à apporter, après une réflexion commune, une solution»*, explique Georges Brunon. Et Jean Bourut de poursuivre : *«Notre mission est donc de faciliter cette discussion, de recueillir les avis et propositions émis par le groupe, d'y donner suite quand c'est de notre ressort ou de plaider éventuellement le dossier devant les autorités compétentes (DRO, services du siège, coordonateur, etc), d'expliquer également pourquoi telle suggestion ne peut être retenue»*.

Le temps était alors venu pour les animateurs de lancer les groupes. Il faut noter à cet égard que le personnel est invité, sa présence étant donc volontaire. Certains animateurs, comme Jean Bourut ou James Lallemand avaient préalablement, au cours d'une réunion, expliqué la finalité de l'ECS, le bénéfice que chacun pouvait en retirer. Personne ne s'y est d'ailleurs trompé ; preuve en est la participation très élevée.

Georges Brunon (ph. M. Plasse)



Ces rencontres ont lieu en règle générale deux fois par an, étant entendu que cette fréquence n'est pas une règle figée. Notamment quand l'unité de travail comprend un nombre trop élevé de personnes, il est nécessaire de former plusieurs groupes.

Ainsi, les réunions regroupent en moyenne 8 à 12 personnes, condition d'après nos quatre interlocuteurs, d'une réelle efficacité.

L'ECS : une expression directe et collective

Réunions de travail, dialogue informel : autant de pratiques qui existaient à l'Exploitation et qui permettaient déjà de résoudre avec le personnel concerné un certain nombre de problèmes. Ainsi, à Port-La-Nouvelle, le personnel du centre se réunit une fois par mois. Au centre Transports Livraisons de Lyon, séances de travail hebdomadaires pour les dispatcheurs et mensuelles pour les chauffeurs ont justement pour objectif de déceler les éventuels disfonctionnements, de prendre en compte les préoccupations des uns et des autres.

Cette tradition de dialogue peut expliquer le relatif scepticisme, quant à l'uti-

James Lallemand (ph. M. Plasse)



De gauche à droite, Martin Llaoneta, Vincent Gaggeri, Jean Bourut, Francis Vilanove, Emmanuel Escarabajal, Bernard Delater (ph. M. Plasse)



QU'EN PENSE L'EQUIPE «GAZ» DE PORT-LA-NOUVELLE ?

Comment ont été accueillies ces réunions ?

«Dès le départ, dit Bernard Delater, *nous y avons cru. Si on y a cru, si d'ailleurs cette expérience est une réussite, c'est aussi parce que toute la hiérarchie de l'Exploitation y a cru ; le contexte existait pour que cela fonctionne».*

Dans le même sens, pour Francis Vilanove, *«au-delà de la loi, c'est tout un esprit qui a favorisé la réussite de l'ECS».*

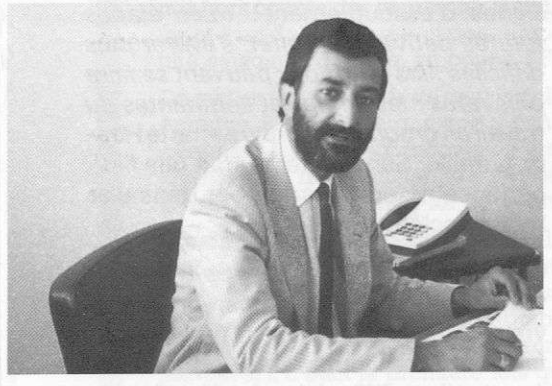
Qu'en avez-vous retiré ?

«Cela nous a permis de faire des propositions en commun sur des améliorations à apporter. D'ailleurs beaucoup de nos suggestions ont été retenues. Avant, nous subissions notre travail ; maintenant, nous le vivons et nous nous y intéressons d'autant plus que l'on sollicite notre avis», note Emmanuel Escarabajal.

Les conséquences sont importantes : *«Notre travail s'en ressent,* souligne Martin Llaoneta, *la productivité est meilleure, l'absentéisme diminue. Mon rôle de chef d'équipe s'en est d'ailleurs trouvé facilité».*

«La communauté du groupe s'est également solidifiée, poursuit Francis Vilanove. *Il n'est pas étonnant de voir les gens réfléchir entre eux, entre deux réunions. Les relations hiérarchie / personnel sont également simplifiées. C'est pour cette raison que l'impact de l'ECS dépasse de beaucoup le contenu qu'elle concerne».*

Alain Morice (ph. DRO Nantes)



lité des groupes d'expression, noté par certains de nos interlocuteurs, avant la première réunion d'ECS. Ainsi, cette question posée à James Lallemand : *«Qu'est-ce que cela va nous apporter en plus ? J'ai toujours pu dire ce que je pensais».*

En réalité, si les groupes d'expression collective des salariés ont formalisé dans de nombreux cas, des pratiques préexistantes, ils ont néanmoins une spécificité qui rend l'expérience tout à fait positive tant pour les animateurs que pour les participants. Qu'a donc apporté de nouveau l'ECS ?

D'abord, l'ensemble des collaborateurs appartenant à une même unité de travail peuvent s'exprimer **directement**, de façon autonome. *«Le fait que l'animateur ne s'exprime pas en tant que responsable hiérarchique, a favorisé l'expression de tous. J'ai ainsi découvert des gens qui traditionnellement parlaient peu»,* note Jean Bourut.

Un élément qu'a pu constater également James Lallemand : *«L'échange s'est amélioré, la discussion commune sans intermédiaire, étant privilégiée. De ce point de vue, l'ECS a été perçue comme un moyen supplémentaire de participer à l'élaboration de décisions».*

Avec l'ECS, tous apprennent non seulement à s'exprimer, mais également à s'écouter. De fait, la grande nouveauté qu'apportent les groupes d'expression, c'est cette réflexion commune qui conduit à apporter une solution **collective** à un problème donné. *«Cette démarche permet à tous les collaborateurs de réfléchir à un problème et de le résoudre ensemble. Chacun doit donc apprendre à écouter les autres et à respecter leurs points de vue»,* souligne James Lallemand. *«Auparavant,* poursuit Alain Morice, ancien chef de la section «comptabilité - Finance - Stocks», *les problèmes étaient abordés de façon plus individuelle, et il est certain qu'une solution élaborée par l'ensemble de l'équipe est plus satisfaisante et souvent plus constructive. C'est ainsi que le problème des congés, qui devenait insoluble, a été réglé lors de notre première séance d'ECS».*

Une constatation que fait également Georges Brunon : *«Les conséquences de cette discussion en commun sont nombreuses ; c'est notamment une prise de conscience des préoccupations et aussi des contraintes des autres. Ainsi, le groupe que j'ai animé réunissait des ouvriers d'exploitation et des ouvriers d'entretien. La réunion a permis aux premiers de connaître les impératifs des seconds et donc de se rendre compte que la solution qu'ils préconisaient parfois pour répondre à un de leurs problèmes n'était pas forcément la meilleure pour les autres».*

Port-La-Nouvelle - Installation d'un enrouleur air comprimé. Au premier plan, Vincent Gaggeri



(ph. J. Bourut)

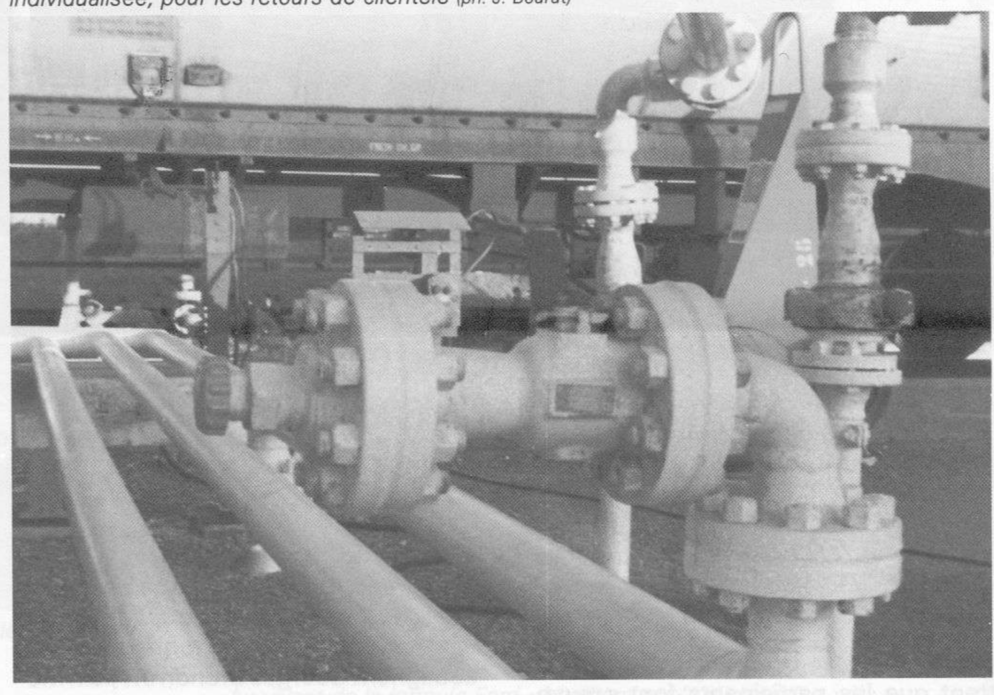
L'ECS : améliorer l'organisation et les conditions de travail

«L'expérience montre que l'on ne peut pas tout régenter d'un siège social et, souligne Henry Aureille, *que c'est au niveau de ceux qui utilisent quotidiennement des matériels ou des procédures que les suggestions doivent être faites afin de préconiser des méthodes nouvelles en matière d'organisation et de conditions de travail. En ce sens, je crois profondément au potentiel d'imagination et à la capacité de réflexion de tous nos collaborateurs».*

Et la réalité semble bien confirmer ces propos : les premières réunions, d'une durée moyenne de deux heures, montrent que non seulement tous les salariés ont des choses à dire, mais encore qu'ils ont à faire des suggestions intéressantes. D'ailleurs l'essentiel, pour ne pas dire tous les sujets retenus par les groupes, entrait dans le cadre défini par la législation.

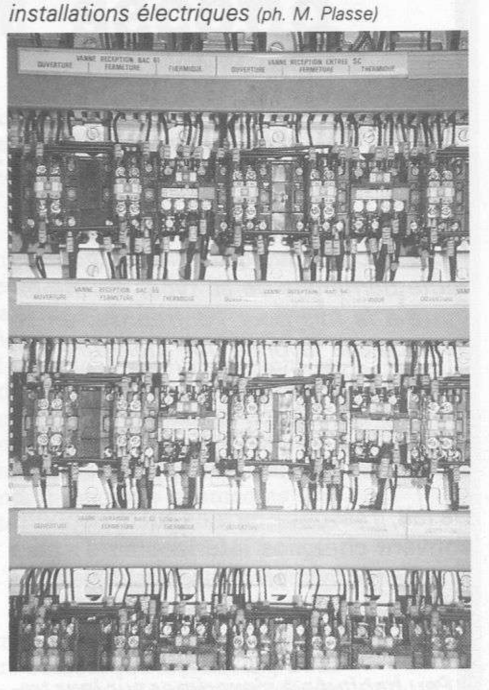
Questions qui concernent les méthodes de travail et qui visent, notamment pour les établissements industriels, à améliorer l'information et la formation en matière de sécurité.

Port-La-Nouvelle - Poste de chargement gaz : installation d'une prise avec vanne individualisée, pour les retours de clientèle (ph. J. Bourut)



Certains ont, ainsi, pu proposer des aménagements sur le matériel existant : *«comme rajouter, sur une tuyauterie du poste de chargement gaz, une prise de dépotage indépendante — pour les retours de clientèle — qui permet de positionner le camion à une distance raisonnable du poste»,* explique Jean Bourut. *«Dans le même esprit,* poursuit Georges Brunon, *les ouvriers d'exploitation travaillant à l'appontement avaient observé de légères fuites issues de la pompe d'assèchage. Suite à la réunion, j'ai transmis ce dossier au conducteur de travaux qui, en collaboration avec le Directeur régional et le service «Travaux» du siège, a étudié les transformations à envisager : changement de deux vannes et de la pompe d'asséchage. Au départ,*

Paris Nord - Une des réalisations issue de l'ECS : un marquage plus précis des installations électriques (ph. M. Plasse)



inscrits au programme des travaux de gros entretien 1985, ils ont été réalisés beaucoup plus tôt et terminés le 16 novembre 1984».

Ce sont aussi les conditions de travail qui s'en trouvent améliorées ; objet d'ailleurs de nombreuses petites réalisations comme, souligne Alain Morice, *«le réaménagement d'un vestiaire ou le test de sièges ergonomiques pour les utilisateurs de visiotexte».*

L'examen des sujets abordés en ECS met également en évidence la volonté de beaucoup de salariés de promouvoir une plus grande souplesse de travail de manière à améliorer l'efficacité de l'équipe et partant, leurs conditions de vie au travail. *«Ainsi, les chauffeurs trouvaient que la fermeture du dépôt du Fontanil, entre 12 et 13 heures, les gênait parfois dans l'exécution de leur programme de livraisons ; ils proposaient donc la révision de ces horaires. En collaboration avec le chef du centre Exploitation industrielle de Lyon, le contremaître du dépôt et son personnel, nous avons adopté une solution souple : le chauffeur exprime, en début de journée, ses besoins de chargement au contremaître, qui adapte en conséquence les horaires du personnel d'exploitation»,* note James Lallemand. Dans le même sens, le personnel «Comptabilité - Finance - Stocks» de Nantes *«avait souhaité une plus grande polyvalence des tâches, de manière à pouvoir se remplacer plus facilement pendant les périodes de congés. Pendant l'été, ils ont travaillé en double et ainsi appris à connaître les fonctions des autres».*

Nous pourrions bien entendu présenter un éventail beaucoup plus large des réalisations issues des groupes d'expression : d'inégale importance, celles que nous avons retenues nous ont semblé assez représentatives des attentes du personnel.

Mieux vivre au travail : un atout pour l'entreprise

Pour Henry Aureille, *«l'expression directe et collective des salariés, comme toute démarche de ce type, est importante à la fois pour l'entreprise, en ce sens qu'elle favorise une meilleure efficacité et pour l'ensemble des collaborateurs qui, participant à l'élaboration de décisions, se sentent véritablement concernés par leur travail».*

De fait, il est deux termes qui reviennent souvent chez nos interlocuteurs : plus grande motivation et responsabilisation du personnel et renforcement de la cohésion de l'équipe.

«Peu habitués à s'exprimer sur leur travail, les ouvriers d'exploitation du centre gaz ont maintenant réalisé que leurs idées étaient prises en compte et qu'ils pouvaient participer, à leur niveau, aux résultats de l'établissement», note Jean Bourut.

«Or, poursuit Georges Brunon, *l'une des leçons à tirer de ce genre d'expérience est qu'il y a chez eux une aspiration profonde à améliorer leur travail et leurs conditions de vie. Le fait d'avoir tenu compte de leurs suggestions en la matière les a beaucoup responsabilisés».*

Par ailleurs, les réunions d'ECS montrent que les participants font preuve d'un grand sens de responsabilité et de réalisme. *«De fait,* explique Jean Bourut, *une proposition du groupe faite lors de notre première réunion, a été annulée par les participants eux-mêmes, lors d'une réunion ultérieure car elle n'apparaissait plus nécessaire, le contexte ayant été entre temps modifié».*

Autre conséquence non moins importante : la cohésion de l'équipe de travail s'en trouve renforcée. *«Ces réunions ont permis de développer un véritable esprit d'équipe, en ce sens qu'en dehors des questions traitées, c'est la discussion collective qui est fondamentale»,* soulignent Georges Brunon et Alain Morice.

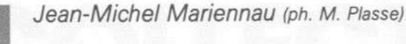
Le succès des groupes d'expression directe montre bien, comme le note James Lallemand et nos trois autres interlocuteurs, *«que toute la ligne hiérarchique a joué le jeu. Car une des conditions de réussite de l'ECS tenait à ce que les propositions ou avis émis par le personnel, dès l'instant, bien sûr, où ils sont constructifs, soient pris en compte : moyen aussi de refléter la véritable volonté de la société».*

Ce que ne démentira pas Henry Aureille qui déclarait : *«Pour réussir l'ECS, il faut que les hiérarchies, à tous les niveaux, soient pleinement convaincues et que les suggestions et idées émises soient examinées avec le maximum de largeur d'esprit, afin de réaliser ce qui doit ou peut l'être dans les meilleurs délais, étant entendu que tout n'est pas faisable».*

Au terme de deux ans d'expérience, les résultats apparaissent très positifs. Ce succès ne doit pas pour autant entraîner une autosatisfaction aveugle : *«Il ne faut pas, en effet, relâcher notre effort,* poursuit notre interlocuteur. *Les relations humaines n'étant par définition jamais figées, nous devons faire preuve d'une grande détermination et chercher à parfaire sans cesse ce qui a été commencé».*

Opiniâtreté d'autant plus nécessaire que l'ECS peut manifester certains signes d'essoufflement : *«Les étapes futures peuvent, en effet, s'avérer plus difficiles ; les questions peuvent se faire plus rares ; les limites et contraintes du travail en groupe, apparaître»,* note Henry Aureille. Sans parler du fait que l'expérience ne doit pas tomber dans une routine sclérosante.

C'est donc dire l'importance d'une attention soutenue, de manière à faire vivre toute démarche de ce type et partant, à tirer toutes les leçons des éventuelles difficultés de fonctionnement qui peuvent voir le jour.





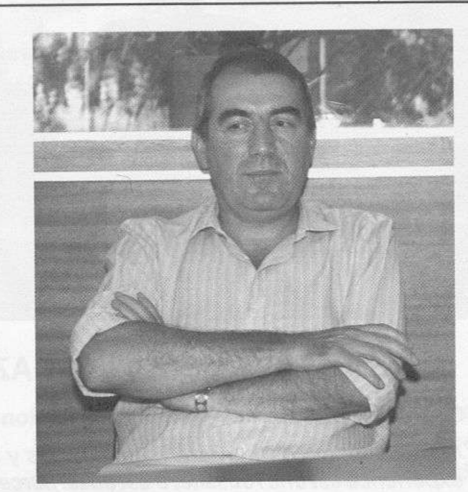
Jean-Michel Mariennau (ph. M. Plasse)

DEUX DISPATCHEURS DE LA D.R.O DE LYON EN PARLENT

Pour André Borri et Jean-Michel Mariennau, *«l'ECS complète nos réunions de travail. Il est vrai qu'au sein d'un Centre Transports Livraisons, nous sommes obligés de résoudre rapidement les problèmes qui peuvent se poser ; les réunions hebdomadaires que nous tenons visent donc à améliorer l'organisation de notre travail. Mais l'ECS nous a sans doute permis de mieux comprendre les préoccupations des autres».*

D'ailleurs *«la communication s'est mieux faite ; les chauffeurs notamment se sont exprimés beaucoup plus»,* note André Borri. *«Or, si nous les rencontrons régulièrement, souvent nous ne traitons avec eux, que les problèmes urgents. L'ECS est donc une occasion supplémentaire de dialoguer et d'aborder peut-être des sujets laissés de côté. La cohésion du groupe ne peut qu'en sortir renforcée»,* poursuit Jean-Michel Mariennau.

«Enfin, concluent nos interlocuteurs, *l'ECS favorise une réflexion commune. De plus, la réponse à nos suggestions est intervenue rapidement. Tout ce qui pouvait être fait l'a été».*



André Borri (ph. M. Plasse)





◄ M. Cuchet et L. Callendrier de l'antenne de Grenoble (ph. DRO Lyon)

◄◄ MM. Guilhot, Roudier et Chopard de l'antenne de Valence (ph. DRO Lyon)

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A VISITE LAVERA

(ph. A. Gautschi)



Visite du F.C.C.

Il est de tradition que le Conseil d'Administration de la S.F. BP tienne séance à Lavéra, lorsqu'une étape importante est franchie dans le développement de la raffinerie.

La dernière fois remonte à 1972, date à laquelle le potentiel de Lavéra avait été doublé avec la mise en service de la zone C.

Le Conseil avait donc souhaité visiter la raffinerie, après la mise en service du craqueur catalytique, unité qui accroît la capacité de conversion devenue aujourd'hui le critère premier d'appréciation d'un site.

Le 12 septembre dernier, les administrateurs français et britanniques de notre société ont visité le F.C.C., avant de tenir leur séance trimestrielle. Visite qui a débuté avec la projection de l'audiovisuel « Lavéra, du pétrole et des hommes », suivie d'une présentation de la raffinerie, animée par les responsables des différentes activités.

A l'issue de la visite, un déjeuner très animé a réuni les administrateurs et des cadres de la raffinerie.

Une journée en tous points enrichissante de part et d'autre.



Présentation des activités de la raffinerie devant les membres du Conseil

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PRODUCTION

Xavier Lapeyre, brillant second

(ph. M. Leroux)

Xavier Lapeyre



La BMW 635 SI, aux couleurs Malardeau/BP et Infotec

Il n'aura manqué que 18 points (c'est bien peu sur toute une saison) à Xavier Lapeyre pour enlever le titre 85 de champion de France des voitures de production.

Tout au long d'un championnat fertile en rebondissements, il aura lutté au volant de sa BMW 635 SI aux couleurs de Malardeau/BP et INFOTEC, pour laisser finalement la plus haute marche du podium à Jean-Louis Schlesser et sa Rover.

Pourtant, dès la reprise du championnat mi-septembre, tous les espoirs étaient encore permis. Mais c'était compter sans les aléas de la mécanique et de la course en général. Un abandon forcé pour éclatement de roue arrière à Nogaro et tout était fini... sauf miracle. Malheureusement, le miracle ne s'est pas produit lors des deux dernières courses à Ledenon et à Montlhéry. Se classant honorablement à chacune de ces épreuves, Xavier Lapeyre n'a finalement pas pu remonter ce handicap de 18 points qui lui a coûté le titre. Brillant second, il remporte néanmoins une grande victoire sur le plan technique, puisque sa BMW 635 SI devance très nettement toutes les autres BMW engagées cette année tant par d'autres écuries privées que par le constructeur lui-même.

« C'est d'autant plus rageant de ne pas gagner cette année, disait-il au soir de la dernière course, *que tout au long de la saison, je n'ai jamais eu de problème de moteur. Ce sont des petits riens qui m'ont fait perdre ».*

« MARLBORO CHERCHE SON PILOTE 85 »

Arnaud Patris de Breuil, l'outsider

(ph. J.L. Taillade)

Organisée pour la 7e fois par Marlboro, avec le concours de Ford et depuis 1984, de BP, cette opération connaît d'année en année un succès grandissant. Plus de 1500 postulants ont été « testés » en 85 sur quatre circuits : Magny-Cours, Croix-en-Ternois, Nogaro et Paul Ricard ; par un jury présidé par Jean-Pierre Beltoise et constitué de tous les pilotes du Marlboro Racing France.

Cette opération participe donc activement à la découverte des futurs « grands » du sport automobile français, d'autant qu'un des critères principaux de sélection pour la grande finale est de ne pas avoir en sa possession une licence fédérale en cours.

Onze finalistes se sont donc retrouvés les 27 et 28 octobre dernier pour participer, au volant de Ford Fiesta XR2, au test suprême sur le circuit école du Castelet. Trois ont été mis hors course dès le premier matin, les huit derniers se livrant à un duel sans merci pour emporter le titre et obtenir une saison 86 gratuite, en coupe FFSA de Formule Ford.

De test en test, les nerfs de ces postulants étaient mis à rude épreuve. A telle enseigne que si l'un d'entre eux partait légèrement favori au « concours de pronostics » de nos amis journalistes, il n'a finalement pas été désigné vainqueur. C'est cela aussi la dure loi du sport.

C'est en effet Arnaud Patris de Breuil, 23 ans, de Puy-Ricard, dans les Bouches-du-Rhône, qui a été sacré « volant Marlboro 1985 ». Ambulancier de profession, il a fait des études musicales et n'a jamais couru véritablement sur circuit. Participant depuis 1981 à cette sélection (la ténacité finit bien par payer), c'était la première fois qu'il accédait à la finale.

Son rêve : faire carrière dans le sport automobile. C'est ce que l'on peut lui souhaiter.



Une des 8 Ford XR2, lors de la finale sur le circuit du Castelet



Au volant de la formule Ford « Marlboro » qu'il pilotera l'an prochain, Arnaud Patris de Breuil, entouré de (de gauche à droite) Alain Ferté, Michel Ferté, Olivier Grouillard, Jean-Louis Schlesser, Hugues de Chaunac, co-président du jury, Jacques Goudchaux et Jean-Pierre Beltoise, co-président du jury

Philippe Gache, vainqueur de la coupe FFSA de formule Ford 1985



Une des douze manches du championnat, le lundi de la Pentecôte, sur le circuit de Pau : un endroit particulièrement difficile appelé le « virage de la gare » (ph. J.L. Taillade)

A l'issue de l'ultime épreuve (la douzième) de la Coupe FFSA de Formule Ford, brillamment remportée par le pilote Marlboro Jacques Goudchaux sur le circuit du Castelet, Philippe Gache a été sacré champion 1985 de cette discipline.

La Formule Ford connaît en France, tout comme en Europe d'ailleurs, un grand succès : cette saison, plus de cent pilotes inscrits. Ce record devrait être encore battu en 1986. Pourquoi cet engouement ? Certainement parce qu'à l'heure actuelle, c'est la formule la moins onéreuse pour des pilotes qui veulent faire de la compétition et gravir petit à petit les échelons de la renommée.

En 1985, BP patronnait cette coupe, associée à Ford France et à Crédit Ford. Toutes les monoplaces et les pilotes arboraient un écusson BP ; sans parler des moteurs Ford 1600 qui étaient lubrifiés par les huiles BP Pilote 3000.

L'an prochain, l'opération sera reconduite avec les mêmes partenaires qu'en 1985. Douze épreuves sont dores et déjà inscrites au calendrier fédéral.

De nouveau, une belle bagarre en perspective pour ces jeunes pleins de talent, au volant de leur monoplace et ce, pour la plus grande joie des spectateurs amateurs de sensation et de courses à rebondissements.

Bravo encore à Philippe Gache pour son titre 1985. Quel sera son successeur en 1986 ? De toute façon, quel que soit le vainqueur, ce seront toujours les huiles BP Pilote 3000 qui franchiront en premier la ligne.

BP avec Ford en rallye

Ford France a décidé d'engager dans le championnat de France des Rallyes 1986, une RS 200 turbo, sœur jumelle de celle qui participait au championnat du Monde.

Un pilote de grande renommée devrait prendre le volant de cette « petite bombe révolutionnaire » tant attendue des spécialistes.

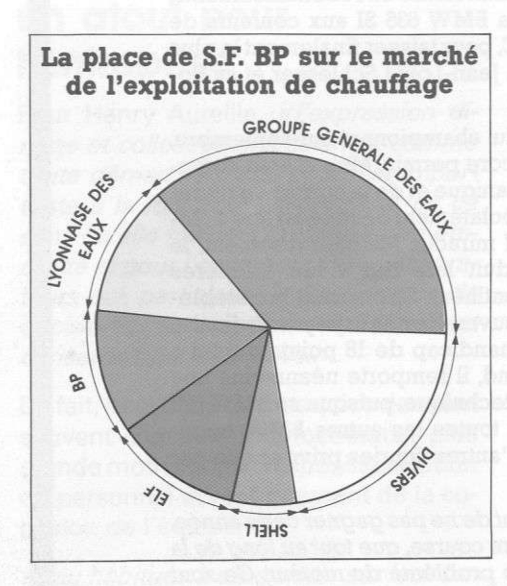
BP sera associée, dans ce championnat de France au premier constructeur européen, les huiles BP Pilote 3000 lubrifiant le moteur de cette RS 200 turbo.

Mais, nous en reparlerons plus longuement dans notre prochain numéro.

Suite de la page 1

BP énergie et les filiales d'exploitation de c

La place de S.F. BP sur le marché de l'exploitation de chauffage



Nouveau DIRE : Tout d'abord, M. Marchand, pouvez-vous nous dire ce que recouvre maintenant BP énergie et comment s'insère cette activité dans notre entreprise ?

Jean-Pierre Marchand : Au sein de la Direction des Energies Nouvelles, BP énergie comprenait deux secteurs bien distincts : d'une part, celui de l'habitat individuel et du petit collectif ; cette activité, lancée en 1981 et très nouvelle par rapport à nos domaines d'intervention traditionnels, n'a malheureusement pas obtenu les résultats que nous en attendions.



Jean-Pierre Marchand (ph. G. Mainaud)

D'autre part, le secteur déjà bien connu de l'exploitation de chauffage, qui concerne le collectif, le tertiaire et l'industrie : domaine où BP occupe une place majeure grâce à l'action de ses filiales implantées sur l'ensemble du territoire national. Cette activité, au même titre que d'autres, représente aujourd'hui une diversification importante de la S.F. BP. Elle se trouve, de fait, par son importance et sa nature, déconnectée des activités pétrolières de notre entreprise, aussi bien en termes de stratégie que d'organisation.

Nouveau DIRE : Et pour le Groupe BP, que représente BP énergie ?

J.-P.M. : Pendant de nombreuses années, l'exploitation de chauffage a été une spécialité bien française, n'ayant pas son équivalent dans les autres pays. Puis, avec la hausse du prix de l'énergie, l'idée a fait son chemin et la France se trouve aujourd'hui avec un savoir-faire reconnu, et « exportable » dans une certaine mesure.

Le Groupe BP considère d'ailleurs l'exploitation de chauffage (ou l'« Energy Management » pour employer le terme anglo-saxon) comme un créneau intéressant qui devrait connaître un développement important sur le plan international ; à ce titre, notre expérience intéresse le Groupe et nous étudions activement, avec les responsables de l'activité « Ventures » dont nous faisons partie, les moyens de la valoriser.

Nouveau DIRE : Il apparaît donc que l'exploitation de chauffage est une activité déjà ancienne. Quand et comment la BP s'y est-elle intéressée ?

J.-P.M. : A la fin des années 60, BP a proposé à ses clients « Fuel » (municipalités, collectivités, gérants d'immeubles) des contrats à long terme garantissant le bon fonctionnement des installations de chauffage, leur entretien et leur maintenance. Cette formule, qui avait déjà fait ses preuves chez les exploitants de chauffage, présentait un intérêt évident pour notre entreprise dans la mesure où ces contrats permettaient la consolidation d'un débouché fuel important. BP a donc pris des participations dans des sociétés d'exploitation de chauffage et s'est constitué ainsi progressivement le portefeuille que nous connaissons aujourd'hui.

Nouveau DIRE : Que recouvre actuellement cette activité ?

J.-P.M. : Les choses ont bien changé depuis les années 60.

Tout d'abord, on s'est aperçu que l'exploitation de chauffage était un métier à part entière. En d'autres termes, l'important

De gauche à droite, Michel Rénié, Jacques Méheut, Bernard Maréchal et Bernard Sire (ph. G. Mainaud)

était de vendre du service, du confort, de la chaleur ; peu importait en définitive que ces installations consomment du charbon, du gaz ou de l'électricité... sans oublier le fuel bien sûr.

Par ailleurs, la crise de l'énergie, la régression du fuel domestique, la diminution des programmes de logements collectifs et l'offensive de l'électricité nous ont conduits à adopter une stratégie basée sur la mise en œuvre des technologies nouvelles. C'est ainsi que depuis quelques années, nous nous sommes intéressés à la promotion des énergies nouvelles et des économies d'énergie (géothermie, biomasse, pompes à chaleur, télésurveillance ...) et aux projets de récupération de chaleur (ordures ménagères, déchets et effluents industriels). Aujourd'hui, nous continuons dans cette voie, en poursuivant sans cesse notre adaptation aux nouvelles tendances : en l'occurrence, nous prenons en charge le financement total ou partiel des grands projets, tels que réseaux de chaleur, conversion au bois, au charbon... pour le compte des collectivités locales ou des industriels.

Nouveau DIRE : Quelles actions menez-vous pour faire connaître BP énergie ?

J.-P.M. : L'image de BP énergie est déjà bien affirmée dans la Profession et nous nous employons à la développer auprès de la clientèle potentielle par des actions nationales et régionales que nous entreprenons. Nous avons un programme d'insertions presse qui nous permet de toucher à la fois les collectivités locales et les industriels (Usine Nouvelle, Energie Plus, Energie Magazine, la Gazette des Communes, Vie Publique, Ingénieurs des Villes de France, etc.).

Nous participons aussi à des salons, colloques et conférences. Par ailleurs, BP énergie est présente dans les principaux organismes officiels tels que le SNEC (Syndicat National des Entreprises de Gestion d'Equipements Thermiques et de Climatisation), l'AFME (l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie), la Chambre Syndicale des Installateurs, la Fondation pour la Gestion des Villes de France, l'ATEE (Association Technique pour les Economies d'Energie), etc.

Nouveau DIRE : Comment « fonctionne » BP énergie sur le terrain ?

J.-P.M. : Comme je vous l'ai dit, BP opère à travers 4 filiales d'exploitation de chauffage : C.G.E.C., DISTRICHALEUR, SOLECO et STREICHENBERGER (*cf. encart*). Tout en couvrant la France entière, cette organisation privilégie la qualité des relations avec les clients puisque nos filiales agissent à l'échelle de la région.

Et c'est très important ! En effet, chacune d'entre elles connaît bien, sur son territoire, la mentalité et les habitudes régionales. Ainsi, les noms de STREICHENBERGER, SOLECO, DISTRICHALEUR, C.G.E.C. peints sur les quelque 1 500 véhicules actuellement en circulation sont familiers à ceux qui les rencontrent. Cette présence permanente sur le terrain contribue fortement au développement de nos affaires.

Par contre, il est des circonstances où il faut affirmer la présence et la puissance de notre groupe de sociétés face à une concurrence de plus en plus vive : c'est là que le regroupement sous le sigle de BP énergie trouve toute sa signification.

N'oublions pas que ces concurrents ont pour nom la Compagnie Générale de Chauffe, filiale du Groupe de la Générale des Eaux, ou la Cofreth qui appartient au Groupe de la Lyonnaise des Eaux...

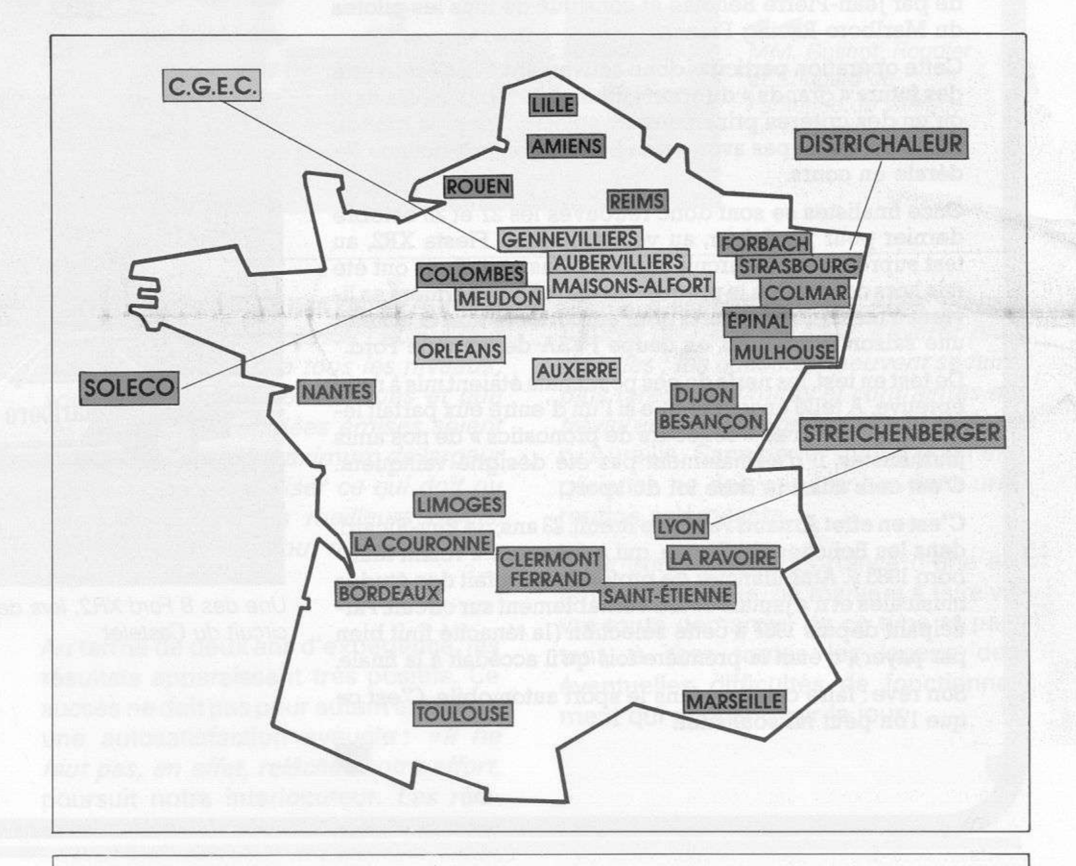
Nouveau DIRE : Plus précisément, quel est votre rôle et quels sont vos rapports avec les filiales ?

J.-P.M. : Comme nos concurrents, nous avons adopté une stratégie de groupe. A l'égard des filiales, BP énergie doit à la fois mener une action organisée de coordination et d'animation et jouer un rôle double d'appui technique et commercial et de promotion de développement. Les rapports entre BP énergie et les filiales sont étroits et les échanges très fructueux. Bien sûr, nous jouons aussi notre rôle d'actionnaire en ce sens que nous approuvons les programmes d'investissement et la politique financière.

Mais, plus généralement, nous nous efforçons de faire bénéficier nos filiales de toutes les synergies inhérentes au Groupe S.F. BP : appui des services fonctionnels ; sans oublier une assistance technique qui, dans certaines situations, s'organise mieux au niveau d'un groupe qu'à celui de chaque société prise individuellement.

Nouveau DIRE : Sur une affaire, comment marche le tandem BP énergie-filiales ?

J.-P.M. : Prenons le cas de Sucy-en-Brie



BP énergie, c'est :

- 4 sociétés associées spécialisées dans la production d'énergie et le génie climatique, que ce soit l'installation ou l'exploitation
- 2 500 personnes pour répondre à l'éventail le plus large des besoins de la clientèle
- 3 grands domaines d'intervention :
  - le tertiaire : bâtiments communaux, piscines, théâtres, hôpitaux, salles de sport, écoles, hôtels, bureaux
  - l'industrie : usines, entrepôts, dépôts
  - le logement collectif
- Un chiffre d'affaires d'environ 2 milliards de francs en exploitation de chauffage.

Forage des puits géothermiques à Sucy-en-Brie - Exploitant : Sogesub (ph. G. Mainaud)

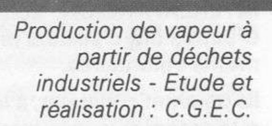


le chauffage : un groupe puissant



Maintenance des installations thermiques et de traitement des eaux : piscine de Clamart - Exploitant : Soleco (ph. P. Rabiet)

SOLECO
Siège social : 53 rue des Ecoles - Colombes
Filiale : Chaigne
Effectif : 290 personnes
Chiffre d'affaires : 209 MF

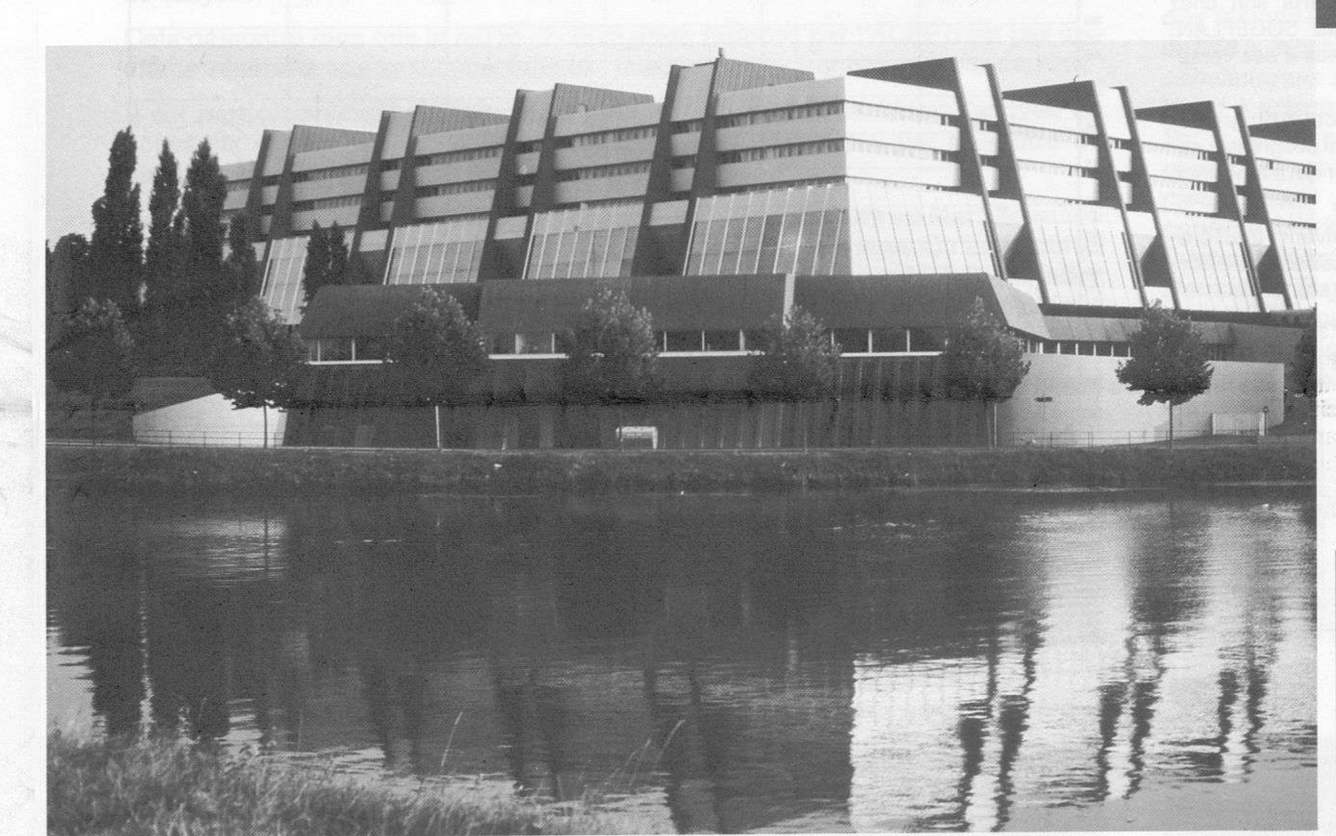


Production de vapeur à partir de déchets industriels - Etude et réalisation : C.G.E.C.



C.G.E.C
(Compagnie Générale d'Entreprise et de Chauffage)
Siège social : 7-9 rue de Cambronne - Paris
Filiales :
- Champel et Allaigre Sorets (C.A.S.)
- Poncini Pabanel
- S.A.C.C.
- SOGESUB

Effectif : 940 personnes
Chiffre d'affaires groupe : 780 MF



Bâtiments du Conseil de l'Europe à Strasbourg - Exploitant : Districhaleur

DISTRICHALEUR
Siège social : 15 rue d'Altkirch - Strasbourg
Filiales ou participations : Opérations spécifiques (Calfor, Altrim, Stit, Sccu, Sete, Socalgeo, Socalmig, Sovvad)
Effectif : 320 personnes
Chiffre d'affaires : 255 MF

déjà un peu ancien mais tout à fait exemplaire.

Nous avions demandé à nos filiales de rechercher « les sites » possibles en matière de géothermie.

La C.G.E.C. bien implantée en Ile-de-France nous a signalé le site de Sucy parce que la ressource géothermique était intéressante et parce que les caractéristiques techniques des bâtiments à chauffer étaient favorables (chauffage à basse température). Après une étude de faisabilité et le montage du financement réalisés par BP énergie, des démarches commerciales ont été entreprises auprès de la municipalité et des futurs utilisateurs (représentant un ensemble de 2 300 logements). Ces premières négociations engagées par BP énergie, puis menées conjointement avec C.G.E.C., ont abouti à la fin de l'année 1982.

Il a fallu ensuite mettre au point avec la mairie un cahier des charges et une convention de concession.

Après une période destinée à trouver une formule qui puisse satisfaire au maximum la collectivité locale et les futurs usagers, et après accord de l'Agence Française pour la Maîtrise de l'Energie pour apporter son soutien financier, l'opération a été lancée début 1984 par le concessionnaire : la Société de Géothermie de Sucy-en-Brie *(SOGESUB, filiale exclusive de la C.G.E.C.)*. Le forage du premier puits réalisé en avril 1984 a permis d'atteindre l'objectif : 200 m³/h d'eau à plus de 70° C.

Fin 1984, le réseau de distribution de chaleur était terminé. Les premiers essais avaient lieu début 85, et malgré l'hiver rude qui a considérablement gêné les mises au point, la première livraison de chaleur a eu lieu à la mi-février. Maintenant, et pour la durée de la concession (soit 21 ans), SOGESUB prend en charge l'exploitation et la maintenance des installations et la facturation aux abonnés. Vous voyez ainsi que pendant 3 ans, BP énergie et C.G.E.C. ont travaillé ensemble et cette collaboration était indispensable à l'aboutissement du projet.

Nouveau Dire : Quel développement envisagez-vous pour BP énergie ?

J.-P.M. : En raison de l'augmentation modérée des prix des énergies et du montant limité des aides de l'Etat, le développement des économies d'énergie et des énergies nouvelles se fera lentement, pour ne prendre vraisemblablement son plein essor que d'ici quelques années.

Par ailleurs, la concurrence sur le terrain reste toujours extrêmement vive. Pour conserver notre position sur le marché, nous devons donc continuer à renforcer la cohésion de notre groupe de sociétés et nous orienter vers plus de technicité et plus de services. Pour y parvenir, nous devons apporter certaines améliorations à la structure actuelle de BP énergie et la rendre toujours plus performante dans l'étude et la promotion des projets correspondant à l'évolution du marché.

Enfin, pour répondre plus largement à votre question, l'exportation de notre savoir-faire français dans les pays anglo-saxons est aussi à l'ordre du jour. J'espère que d'ici quelque temps nous aurons des nouvelles à vous annoncer en la matière.

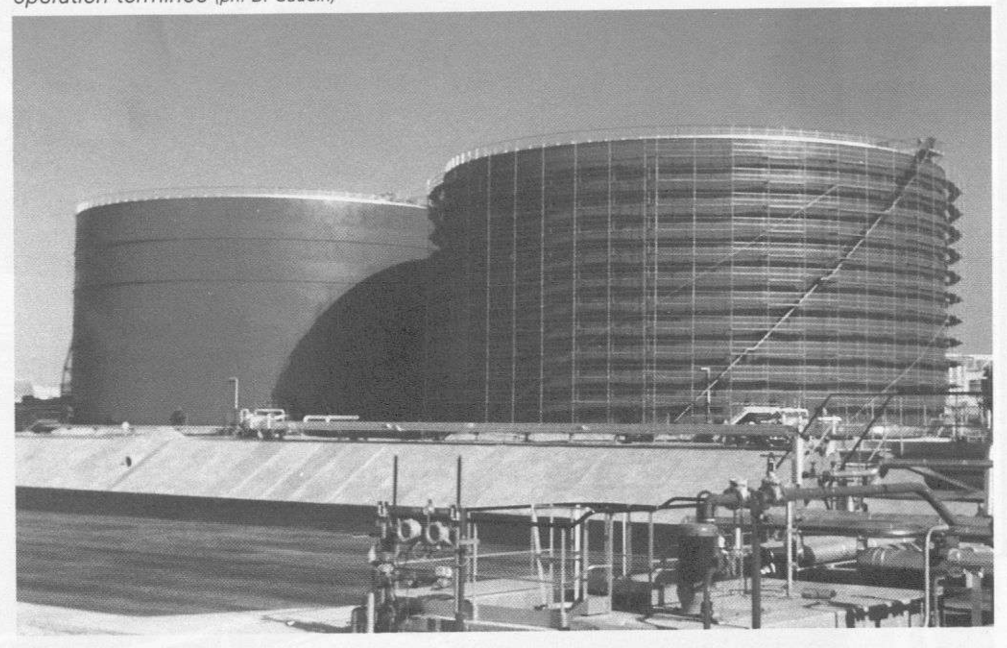
STREICHENBERGER
(Direction « Services Thermiques »)
Siège Social : 21 quai de Tilsitt - Lyon
Filiales et participations : Omnitherm et ses filiales ; SETGI ; SETMI ; SDCL (A et B)
Effectif : 770 personnes
Chiffre d'affaires : 710 MF

Incinération d'ordures ménagères : communauté urbaine de Bordeaux - Exploitant : Streichenberger (ph. P.A. Baubion)



LAVERA

Les deux nouveaux réservoirs situés à proximité de Fort de Bouc : opération terminée (ph. B. Gaudin)



Les chantiers en cours...

- Les deux nouveaux réservoirs de 40 000 m³, destinés à l'importation de résidu atmosphérique et situés à proximité de Fort de Bouc, ont été mis en service le 22 septembre, soit seulement 11 mois après le début de très importants travaux de terrassement.
  Il convient de souligner, ici, l'effort consenti en matière de protection de l'environnement, avec une cuvette de rétention dont l'étanchéité a été particulièrement soignée ainsi que le souci d'intégrer le dépôt au site de Fort de Bouc.
- Deux nouvelles installations sont également en cours d'achèvement : une installation permettant le fluxage du résidu issu du viscoréducteur et une extension de la pomperie « fuel offsite ».
- Enfin, 35 000 tonnes d'enrochement sont en cours de mise en place afin de renforcer la digue située en face de la torche du FCC ; cette digue étant régulièrement endommagée par les fortes tempêtes.

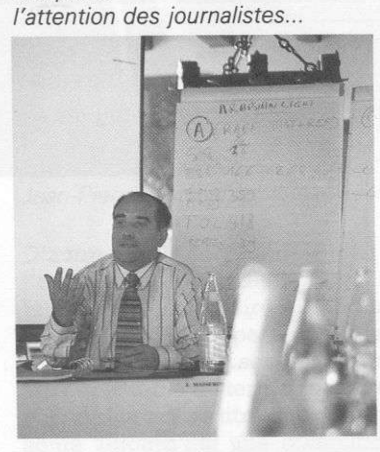
... et de nouveaux chantiers

Deux nouveaux chantiers ont par ailleurs commencé.

- Fin octobre, a démarré le chantier sur l'installation qui permettra de recevoir 170 000 tonnes/an de pétrole brut, acheminé par wagons-citernes, depuis le gisement de Lagrave.
  Cette installation située au terminal-gare, sera dotée d'un bassin d'orage et d'une pomperie. Elle sera opérationnelle début 1986.
- Ensuite, en novembre ont débuté les premiers travaux concernant le Flash sous vide du résidu de viscoréduction, avec l'extension du local technique de la salle de contrôle existante.
  Quant à l'unité elle-même, appelée « Flash sous vide », son étude et sa réalisation ont été confiées à la société d'ingénierie Heurtey Lummus Crest. Les travaux sur le site commenceront au début de l'année 1986.
  Nous en reparlerons donc bientôt.

INFORMATION DU CONSEIL DE SURVEILLANCE DE L'INTERESSEMENT DU GROUPE BP

M. Jean Masseron, animateur du séminaire, a captivé l'attention des journalistes...



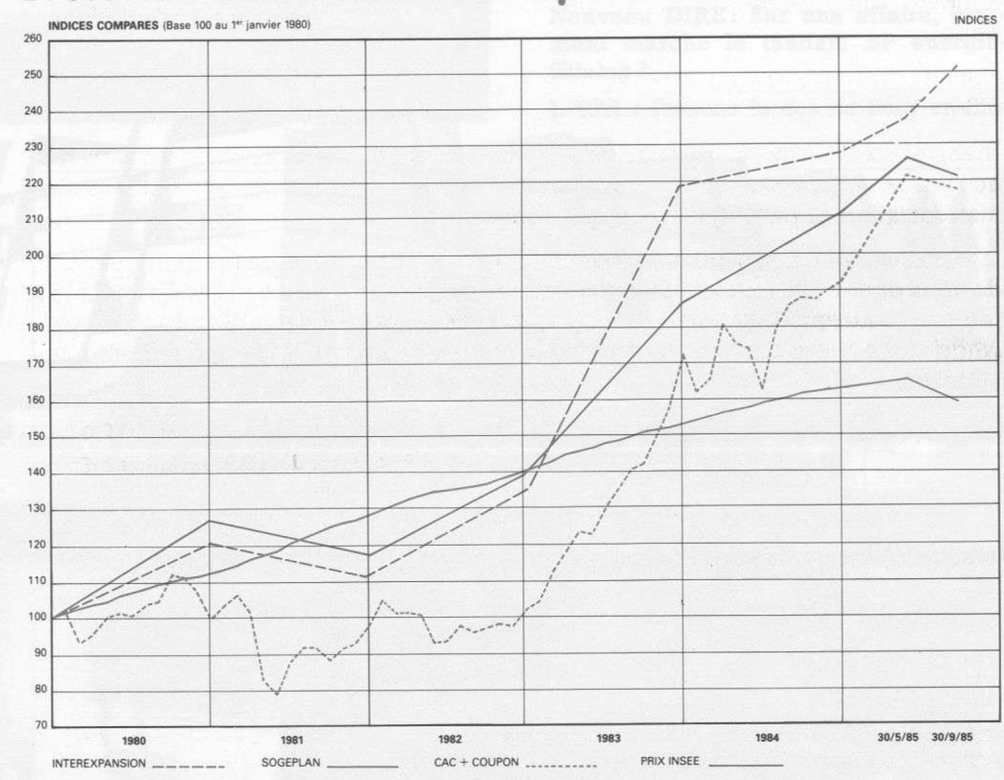
Nous nous efforçons de vous tenir informés de la valeur des parts issues de l'intéressement. De nombreux membres du personnel sont encore titulaires de parts soit chez INTEREXPANSION, soit chez SOGEPLAN. D'autres ont d'ailleurs procédé à des versements volontaires.

Ils peuvent constater, à la lecture du graphique ci-contre, que leur capital progresse, ceci malgré un marché boursier qui a tendance à faiblir ces derniers temps.

Les membres du conseil suivent régulièrement l'activité des gestionnaires et s'efforcent d'obtenir des résultats soutenus.

	SOGEPLAN	INTER-EXPANSION
1971	10	10
1982	27,61	25,05
1983	36,70	40,75
1984	40,92	41,93
31.01.1985	41,80	44,55
30.05.1985	44,88	44,43
30.09.1985	43,28	47,03

Evolution de la valeur des parts d'intéressement



... ici, Yves Cariou, du Télégramme de Brest et Agnès Rotivel, de Pétrole Informations...



Elisabeth Rochard de l'Usine nouvelle et Henri Arnaud des Publications commerciales de Marseille





ROCHEVILAINE 85
Une formation sur mesure pour les journalistes



La table d'honneur du déjeuner-débat. De gauche à droite, MM. Claude Renard, Jean Masseron, Christian de Villemandy, Albert Morin

Le 11e séminaire de perfectionnement, organisé par le service de Presse à l'intention des journalistes français chargés de la rubrique « énergie », s'est tenu cette année en Basse Bretagne, près de Vannes.

Les exposés étaient dispensés par M. Jean Masseron, directeur du centre d'études supérieures en économie pétrolière de l'Institut français du pétrole.

Le séminaire a réuni, pendant 3 jours, 14 rédacteurs de la Presse parisienne et de province et des revues spécialisées dans l'énergie.

Un déjeuner-débat, présidé par M. Christian de Villemandy, Directeur des approvisionnements pétroliers et logistique, le clôturait, au cours duquel les journalistes ont posé de nombreuses questions concernant les activités de la S.F. BP.

M. Albert Morin, Directeur régional route de Nantes était également présent.

Stage « Activités pétrolières et environnement »



Une nouvelle session du stage « Activités pétrolières et environnement » s'est tenue au Vésinet, du 23 au 27 septembre dernier.

Elle réunissait, de gauche à droite :
Premier rang : Danielle Lharidon, André Jouniau, Eric Fenet, Agnès Belzunces, Marcelle Provost, Antoine Duprez (responsable du stage).
Deuxième rang : Roger Vervoort, Jean-Claude Séguret, Béatrice Nègre, Michel Léo, Catherine Charmion, Michel Bouteleux.
Dernier rang : Jean-Paul Lemonnier, Claude Schumacher, Catherine Grasset, Ramon Alvarez y Dosonto.
(Photo P. Rabiet)

AUTOMOBILE CLUB BP - SECTION ILE-DE-FRANCE



De gauche à droite, James Blanchard, Jacques Guénin, Président de l'ACBP, Ted Patchet et son épouse, vainqueurs du rallye du Vexin, Jean Le Morellec (ph. J. Alix)

C'est par un bel après-midi d'arrière saison, le 19 octobre dernier, que l'ACBP Ile-de-France a organisé son rallye d'automne 85.

Les épreuves proposées par nos organisateurs (G.F.I.) du jour, Jean Le Morellec et James Blanchard, étaient d'un bon niveau technique. Elles ont souvent dérouté des équipages chevronnés par des astuces de tracé qui, pourtant, restaient fidèles à la panoplie des « œuvres classiques du parfait rallyeman ».

Pour les vainqueurs, pas de surprise, l'expérience et la passion ont encore une fois payé. Un jeune équipage s'est particulièrement distingué en faisant preuve d'audace, de méthode et, chaque fois qu'il était possible de les rencontrer, c'était toujours la joie qui régnait à bord. Ces « novices » ont d'ailleurs terminé second de ce rallye.

Cela démontre bien que le rallye de navigation proposé par l'ACBP n'est pas une affaire réservée aux seuls spécialistes : chacun peut y trouver sa juste mesure.

Il est particulièrement encourageant pour notre Club de constater l'arrivée de nouveaux équipages qui ont été particulièrement intéressés par ce genre de manifestation et par l'ambiance qui y règne.

Demandez donc à nos sympathiques commissaires Jean Fritsch ou Marc Rossillon de vous parler « rallye » et vous trouverez des amis en face de vous. Qu'ils soient ici remerciés de leur dévouement ainsi que tous nos correspondants MM. Paule, Jaffry, Andrieux, Rabesandratana et Paoli, pour leur participation à cette sympathique épreuve.

A. Léonard
Responsable de la Section Ile-de-France

Rallye du Vexin

Micheline, Patricia et François, qui participaient pour la première fois à un rallye, livrent leurs impressions.

« Délirallye ou le labyrinthe des néophytes »

Une invitation de l'ACBP pour le rallye d'automne 1985 nous a tentés. Téméraires mais prudents, nous nous enquérons auprès de « pro », des éventuelles ficelles de la navigation. Les itinéraires en « Tulipe » ou « Arête de poisson » ne nous rebutent pas. Nous dressons, la veille, l'inventaire du matériel à emporter : carte, calques, planchette de bois, boussole, etc... sans oublier l'alcool de menthe !

Le jour J... une fois en possession de la première feuille de route et du carnet de bord, nous nous arrêtons au-delà des fanions afin de tracer « l'itinéraire oublié ». Nous déchiffrons les signes cabalistiques représentant le kilométrage à effectuer en un temps donné. Sur la bonne voie, il nous reste à apercevoir les panneaux BP, souvent malicieusement placés. Au premier contrôle horaire, les points de pénalité tombent en raison d'un certain retard ! Deuxième étape : « la montre ». Le tracé défini, nous allons partir quand un commissaire nous recommande, faute de temps, de gagner directement le contrôle suivant où nous arrivons en sens inverse du circuit. Nouvelle pénalité ! Etape n° 3 : nous roulons « allègrement » lorsqu'on nous signale notre retard grandissant et le retrait des panneaux et écussons BP. Abandon de l'étape. Demi-tour (un parmi tant d'autres !!!) et direction contrôle n° 4. Là, arrivée fracassante à contresens, ce qui provoque notre hilarité.

Sans prendre le temps de nous désaltérer, ni d'apprécier le parc d'un magnifique château, nous étudions la « Tarte » dont les pièces nous incitent à piloter à vue. En route, nous croisons souvent d'autres équipages, ce qui nous réconforte ! Mais, plus le ciel s'obscurcit, plus le contrôle n° 5 recule ! Le doute s'installe : les commissaires seraient-ils déjà partis ? Nous rejoignons alors le point n° 6 qui, astuce, regroupe également le 5 ! Point de chute : la « Table des Jardins », près de Puiseux pour un délicieux dîner au cours duquel les paris s'engagent sur le classement des équipages... novices.

Cette sympathique randonnée nous a fait découvrir un jeu passionnant. Les leçons ont été retenues. Nous participerons de nouveau, mais d'une façon sûrement plus avertie. « A quand le national » ?

Equitation d'extérieur

Les équipes BP réunies pour la halte en mi-journée lors de la coupe des Pétroles (Ph. O. Grégoire)



Une halte pour les randonneurs, en vallée de la Loire (Ph. A. Dorille)



L'équitation d'extérieur est une des nombreuses activités que propose la section Equitation du club sportif BP.

Preuve en est deux week-end qu'elle a organisés récemment.

D'abord, les 22 et 23 juin à Courtomer, dans le Perche : 13 personnes se sont ainsi retrouvées. Les cavaliers ont pu s'adonner, parfois en dépit de la pluie, à une belle randonnée de deux jours en forêt du Perche, sous l'oeil aguerri d'un guide, Denis Soursas.

Nos amis cavaliers, comme non cavaliers d'ailleurs, se retrouvaient les 21 et 22 septembre pour une autre randonnée, cette fois dans la région de la vallée de la Loire. C'est M. Legrand-Sourdillon du dépôt de Saint-Pierre-des-Corps (Tours) qui, après la lecture de l'article Equitation paru dans le Nouveau DIRE, a eu l'idée de contacter les « parisiens » pour l'organiser.

Outre le plaisir de chevaucher ensemble, les participants ont pu découvrir ou redécouvrir le Parc de Theillay, les châteaux de Rigny-Ussé (qui abrite les manuscrits de Chateaubriand) et d'Azay-le-Rideau. Journées parfaitement organisées qui ont laissé à tous de merveilleux souvenirs.

Les fervents partisans de l'équitation d'extérieur n'en oublient pas pour autant la compétition. L'épreuve de randonnée, inscrite à la coupe des Pétroles qui s'est déroulée cette année le 8 mai, en forêt de Saint-Germain, leur a ainsi permis de se mesurer aux cavaliers des autres compagnies pétrolières.

Six heures à cheval pour découvrir le parcours : c'était l'objet de cette compétition à laquelle les équipes BP engagées ont obtenu de bons résultats. L'équipe composée de Danièle Zénati et d'André Dorille s'est en effet classée seconde, tandis que l'équipe réunissant Alain Hugues, Daniel Rondeau et Henry Aureille accédait à la 3e place.

Si vous désirez participer à ces activités, n'hésitez pas à contacter la section Equitation.

DRO MARSEILLE

Au revoir Antibes

Pendant 60 ans, le dépôt d'Antibes n'a pas failli à sa réputation de « plus beau dépôt de France », mais comme tout un chacun, il a eu 60 ans cette année et c'est une bonne retraite que nous souhaitons à cet établissement. Nous sommes persuadés que tous ceux qui ont collaboré à son expansion auront comme nous un petit pincement au coeur.

Mais le 2 septembre, Antibes était à la joie, comme le prouve la sympathique réunion qui regroupait tous les amis de ce dépôt.



De gauche à droite, MM. Laborderie, DRO Marseille, et Le Bescond, chef du dépôt d'Antibes. (ph. DRO Marseille)

DUNKERQUE

C'est le 10 octobre dernier que M. Montanier, Directeur de la raffinerie, réunissait au Cercle, l'ensemble du personnel, pour souhaiter une longue et heureuse retraite à MM. René Briche, Claude Chamberlant et Jean Eloy, qui quittaient la raffinerie dans le cadre du protocole d'accord des postés. ▶

au fil de la vie

MARIAGES

Raffinerie de Lavéra
Robert Avarguez ... 14.9.85
Fabrice Billebault ... 6.7.85
Jean-Denis Lopez .. 31.8.85

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

NAISSANCES

Siège Social
Valérie Damato 24.8.85
Julie Paillard 4.8.85

Etablissements de Gennevilliers
Galila Acherki 4.8.85

Raffinerie de Dunkerque
Marie Caloone 29.8.85
Vincent Cau 22.9.85
Jenny Dhenin 3.6.85
Guillaume Duhamel 12.7.85
Léa Steen 8.8.85
Sébastien Wantelet . 30.6.85

Raffinerie de Lavéra
Amélie Charbonnier 26.8.85
Anaïs Stoquart 12.9.85

Dépôt de Port-La-Nouvelle
Virginie Escarabajal . 24.7.85

Station Aviation Bâle/Mulhouse
Pauline Klink 12.10.85

Nos félicitations aux heureux parents.

DECES

Dépôt de Gerland
Jean Robert 22.10.85

Dépôt de Saint-Herblain
Claude Le Bail 5.9.85

RETRAITES DECEDES

Emilienne Aloyd 8.5.85
François Barbin 2.9.85
Jeanne Barra 2.9.84
André Blanckaert ... 18.10.85
Paul Duflot 15.10.85
Eugénie Eliot 13.7.85
Madeleine Gonzalez 18.9.85
Henri Héquet 16.10.85
Max Hervy 30.10.85
Simone Jobic 18.10.85
Georgette Lameunière 19.8.85
Emile Lecoeuvre ... 2.11.85
Elisabeth Libouban . 6.9.85
Gabriel Marchyllie .. 6.9.85
Jean Meerseman ... 28.9.85
Fernande Melan ... 10.8.85
Monique Pageau ... 8.9.85
Marie Saudemont ... 26.8.85
Alice Schmit 22.9.85
Henriette Sirot 9.10.85
Suzanne Thieffin ... 10.9.85
Marguerite Viti 10.1.85

Nous assurons la famille des disparus de la vive sympathie du personnel S.F. BP.

DRO NANCY

Le voyage du CER « Bellissima Venezia »

Ce sont une quarantaine de personnes venues des quatre coins de la DRO, soit de Nomexy, Strasbourg, Troyes et Reims, qui ont profité d'un long week-end pour prendre la route de Venise.

Après une journée et demie de visite qui devait les conduire de la place Saint Marc, de la basilique, du Palais des Doges, du Campanile, à la Tour de l'horloge en passant par le fameux pont des soupirs, le retour s'est effectué par le grand canal.



Sur le chemin de Nancy, étape appréciée au lac de Garde et à Milan.

Satisfait de ce voyage, tout le monde rêve déjà d'y retourner.

Devant le Palais des Doges... (ph. DRO Nancy)

La Direction Régionale de Nancy en deuil

Au revoir Paul Wanger,

Notre ami Paul Wanger nous a quittés, terrassé par une implacable maladie après plusieurs années de souffrances. A l'issue d'une carrière d'agent technique et d'exploitation en Afrique du Nord (Maroc/Tunisie), il rejoint la S.F. BP pour entrer au Bureau technique de Nancy en 1965.

Sa compétence, son calme et sa cordialité ne peuvent que laisser des regrets auprès de ses collègues, de ses fournisseurs et de ses clients.

Tous souhaitent présenter à son épouse et à ses enfants leurs très sincères condoléances.

Au revoir Christian Galmiche,

Notre ami Christian Galmiche nous a soudainement quittés et son absence est douloureusement ressentie par tous. Il était pour nous plus qu'un compagnon de travail. Sa personnalité et sa longue expérience ont d'autant plus profondément marqué la Direction régionale que son efficacité allait de pair avec sa gentillesse et sa joie de vivre.

Entré à la S.F. BP en 1956 comme garçon de bureau, il a fait toute sa carrière à Nancy pour occuper en dernier lieu le poste de secrétaire commercial à la Direction Ventes Route.

Nombreux sont ses amis du Siège, de Nancy et des autres régions, le président et les membres du CER pour sa participation active comme trésorier et comme représentant auprès du CCE, à vouloir témoigner toute leur sympathie à sa famille et lui exprimer leurs très sincères condoléances.



Marcel Biscaye à l'honneur

Marcel Biscaye, mécanicien du centre gaz de Port-La-Nouvelle, a reçu des mains de M. Laborderie, Directeur régional Opérations de Marseille, en présence du chef d'établissement, M. Bourut, de MM. Feuchère du service Travaux du siège, Champault, responsable du bureau d'études, Deniel, conducteur de travaux du siège et de l'ensemble du personnel, une gratification attribuée par le comité de suggestions BP.

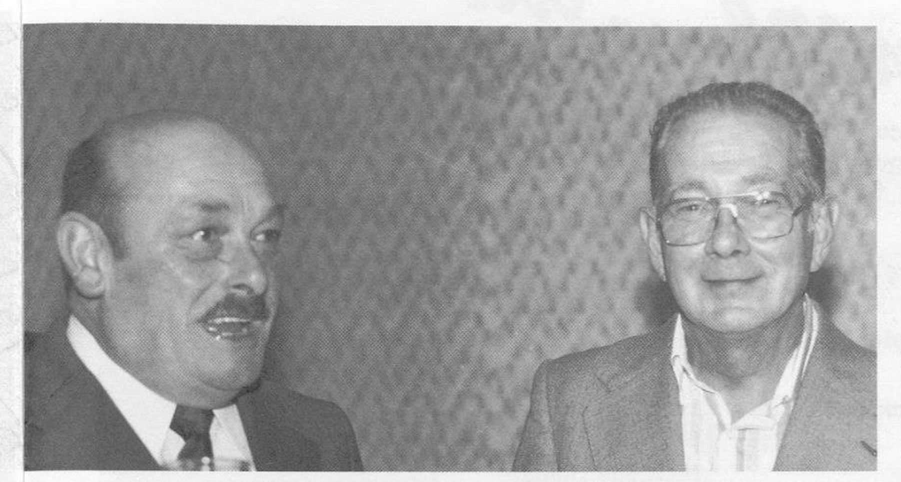
Cette prime récompense les améliorations significatives apportées en matière de sécurité et de conditions de travail. Marcel Biscaye a vu ses recherches couronnées : il a en effet modifié une installation (visseurs de volants sur carrousel : les spécialistes comprendront) dans le sens d'une plus grande sécurité et de meilleures conditions de travail. Le comité de suggestions ne s'y est pas trompé.

Marcel Biscaye met en place le « distributeur » permettant l'amélioration de la sécurité (Ph. J. Bourut)



Ont collaboré à ce numéro :
C. Barbey, P. Derréal, P. Fonbeur-Bueli, J.-F. Tournier.

Courrier des lecteurs : adressez directement vos lettres ainsi que vos remarques et suggestions au service information/communication ou à la rédaction du Nouveau Dire.



De gauche à droite, Claude Chamberlant et Jean Eloy (ph. Cl. Itsweire)

De nouveaux secouristes du travail

Sept nouveaux secouristes du travail ont reçu, le 26 septembre dernier, des mains de M. Montanier, directeur de la raffinerie, leurs diplômes.

La remise officielle a eu lieu en présence du Docteur Paillard, médecin du travail, des responsables du service sécurité, des moniteurs de secourisme ainsi que de plusieurs représentants des secteurs des nouveaux promus.

Félicitations aux lauréats : Maurice Bartholomeus, André Blondel, Pascal Capelaere, José Fossaert, Julien Ingelaere, Jean-Marie Millois et Gérard Wettling.

Avec cette nouvelle promotion, la raffinerie compte maintenant 218 brevetés « sauveteurs secouristes du travail ».



De gauche à droite, (1er rang), P. Capelaere, J. Fossaert, A. Blondel, M. Montanier ; (2e rang), J.M. Millois, G. Wettling, M. Bartholomeus (ph. Cl. Itsweire).

DRO BORDEAUX

Rue Jean Graux à Floirac, vous connaissez ?

Sous le titre « Chemins et Rues de Floirac », les Floiracais ont pu lire dans le Sud-Ouest du 9 octobre 1985 que cette ville — banlieue bordelaise — perpétue le souvenir d'un ouvrier d'exploitation BP mort dans des circonstances tragiques le 16 juin 1954.

Oui, à Floirac il existe une rue Jean Graux, employé BP.

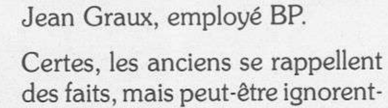
Certes, les anciens se rappellent des faits, mais peut-être ignorent-ils, pour la plupart, que la rue Jean Graux porte le nom de leur ancien compagnon et non d'un homonyme. Or, comme le souligne le Sud-Ouest du 9 octobre 1985 : *« Ce dernier mérite une mention spéciale, parce qu'employé à la BP, il n'hésita pas, au péril de sa vie, à éteindre l'incendie qui s'était déclaré sur le camion d'essence qu'il remplissait ».*

En fait, il faut lire la Nouvelle République du 17 juin 1954 qui nous a été aimablement prêtée par Mme Leymarie, employée à la DRO de Bordeaux et proche parente de M. Graux, pour mieux apprécier le courage de ce dernier qui, déjà atteint par les flammes — il venait d'y avoir un flash au poste de chargement — se précipita pour arrêter les pompes alors que l'incendie avait déjà pris une certaine ampleur, trois camions citernes étant déjà en flammes.

Jean Graux, très gravement brûlé, s'écroulait sans que le personnel du dépôt, pourtant admirable de réflexe et de courage puisse le sauver.

Le lendemain, la Nouvelle République titrait, en première page : « Le pompiste Jean Graux a donné sa vie pour sauver tout un quartier ».

Merci Floirac, merci Sud-Ouest, de raviver notre mémoire collective et de rendre hommage à l'un des nôtres.





M. Moine (ph. DRO Bordeaux)

MM. Moine et Laleu ont cessé leur activité...

C'est à Bassens, au cours d'une réunion chauffeurs à laquelle il était convié, que M. Moine, ancien chauffeur à Chasseneuil, a pu apprécier l'estime que lui portaient ses collègues chauffeurs et les membres de la cellule Camionnage.

De même, à Brive, une réunion a été organisée pour le départ de M. Laleu, chauffeur à Brive. Occasion, pour ses amis, de lui témoigner leur amitié, à laquelle se sont également associés M. Aoustin, ancien chef du dépôt de Brive et une délégation de la DRO de Bordeaux représentée par MM. Martin, Directeur régional, Duplessy, chef du centre exploitation industrielle, Bodin, chef du centre transports-livraisons et Taris, routeur.

Bonne et longue retraite à ces deux sympathiques chauffeurs.

SIEGE SOCIAL



Huit nouveaux secouristes

Pour secourir au plus vite, sept agents de sécurité du siège social ont passé avec succès leur brevet national de secourisme.

Ce sont MM. Robert Arroude, Philippe Bachelier, André Bonnec, Jean-Baptiste Bourre, Jean Cadoret, Michel Dauphin et Yves Jolivet, auxquels s'était joint avec le même succès M. Joël Rivault, qui, quant à lui, rassurera les habitués du stade de Rueil.

Félicitations à tous.

De gauche à droite, MM. Perreau, Bachelier, Lesieur, Vanniuwenbourg, Gaugry, Arroude, Cadoret, Bourre et Bonnec.



ASSOCIATION DES RETRAITES DE LA S.F. BP

Visite au site nucléaire et aux châteaux de la Loire méconnus

C'est sur ce thème que André Perrot, du comité Ile-de-France, a organisé une journée de détente, le 26 septembre dernier. Vingt six personnes ont quitté Paris à l'aube afin de gagner la première étape : Saint Laurent des Eaux. Ils devaient y suivre une véritable initiation au nucléaire durant la matinée : exposé très clair et compréhensible pour des néophytes, sur l'énergie nucléaire, réalisé par le responsable des Relations Publiques de la Centrale et description du site de Saint Laurent des Eaux, qui comprend trois réacteurs (uranium naturel - graphite - gaz) mis en service en 1969 - 1971, et deux réacteurs (à eau sous pression) de 900 mégawatts couplés au réseau en 1983.

Après la projection d'un film retraçant toutes les opérations administratives et techniques qui ont accompagné l'implantation de la Centrale, c'était la visite des installations. Pour la circonstance, nous avions revêtu la tenue adéquate. Conscients que la France est devenue la deuxième puissance électro-nucléaire mondiale et que notre production assurera 75 % de notre consommation électrique en 1990, nous quittons Saint Laurent des Eaux pour Ménars. Notre voyage se poursuivait ensuite avec la visite des châteaux méconnus de Beauregard et Villesouin.

Le premier a été édifié avec un goût raffiné par un secrétaire d'Etat d'Henri II, Jean du Thier, vers 1550. La grande galerie XVII, avec un sol en vieux Delft, et le cabinet de travail de Jean du Thier, dit Cabinet des « Grelots » sont particulièrement beaux.

Nous rejoignons ensuite le château de Villesouin, construit en 1537 par Jean Le Breton, secrétaire aux finances de François 1er. C'est un « pied à terre » commode pour lui, à partir duquel il surveille la construction du château de Chambord, dont il évoque modestement l'allure. La Cour d'Honneur attire notre attention. Nous y remarquons les dernières lucarnes sculptées (allégorie de la musique, de la poésie) du département. La chapelle où l'on retrouve les décorations de Jean Mosnier, mérite une attention soutenue, ainsi que le petit oratoire de veuve de la Reine Marie de Médicis.

Un peu plus loin, après avoir découvert un très beau colombier, privilège de noblesse, qui rappelle ceux de Talcy et de Poncé sur Loir, nous regagnons Paris en évoquant les temps forts de cette journée et en nous félicitant de l'excellente ambiance qui y a régné.

Association des retraités de la S.F. BP, 10, quai Paul Doumer
92412 Courbevoie cedex

Demande d'adhésion à retourner au siège de l'Association

NOM ....

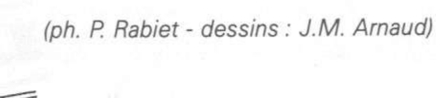
ADRESSE ....

Retraité ☐ FNE ☐ veuf(ve) de retraité ☐ veuf(ve) de FNE ☐
(cocher la case correspondante)

Ci-joint un chèque de 50 F (retraité/FNE) — de 40 F (veuf(ve) retraité/FNE)
(rayer la mention inutile).

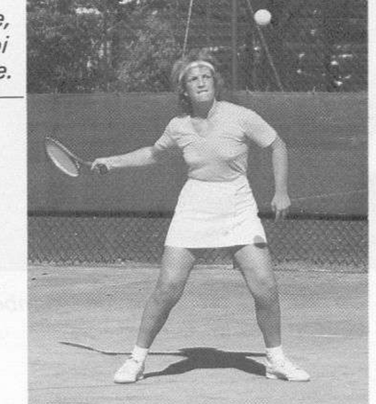
Nos correspondants désireux de faire paraître des informations (textes et photos) dans le prochain numéro, sont priés de les adresser à la rédaction du nouveau DIRE avant le 20 décembre, date de remise des documents à l'imprimeur.

(ph. P. Rabiet - dessins : J.M. Arnaud)



La rage de vaincre... au tennis

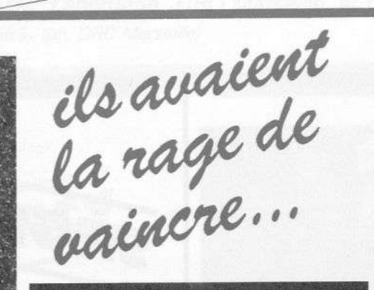
Il arrive en effet que, côté court, on rencontre une certaine rage de vaincre...
(Toute ressemblance ou similitude avec des personnes ou des faits ayant réellement existé ne serait que pure coïncidence, fortuite ou involontaire).

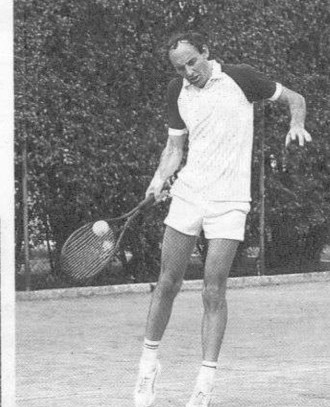


Monique Demare, vainqueur du Tournoi simple Dames... et de la Coupe Huré féminine.

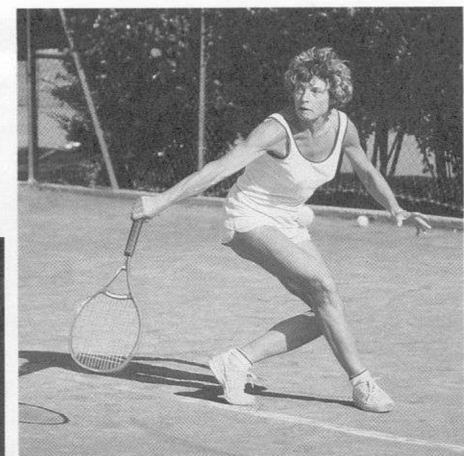
Tournoi Simple Dames (tableau final)

Monique Demare	Monique Demare	**Monique Demare**
Martine Mercier		
Catherine Lepront	Catherine Lepront	
Jacqueline Thiersault		

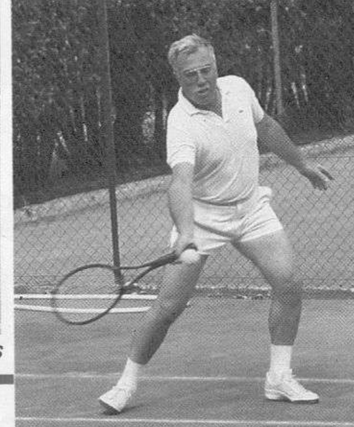




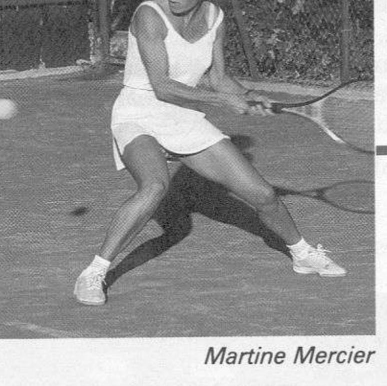
Pierre Vernet



Marie-Jo Chambas



Michel Verdé

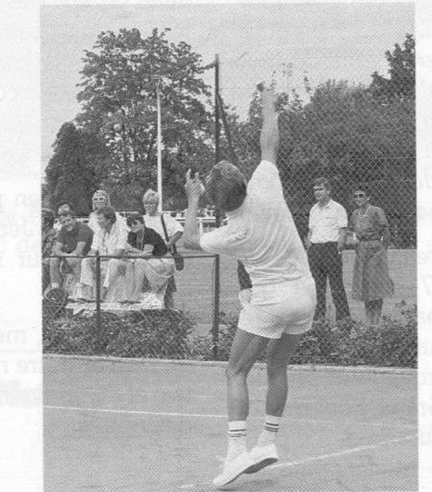


Martine Mercier

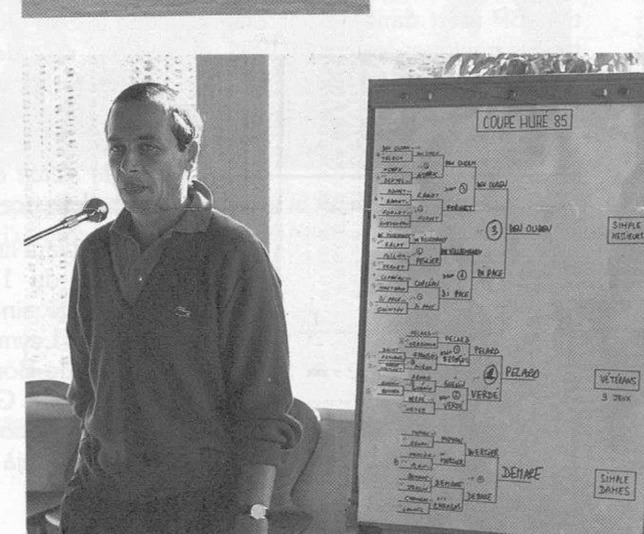


Danielle Moyon

Claude Pelard, Monique Demare, Hans den Ouden (de gauche à droite). Ceux sont eux qui, à l'évidence, l'ont emporté ce jour-là.



Denis Di Pace au service sur le « Central » de Rueil. C'était la finale de la Coupe Huré Simple Messieurs.



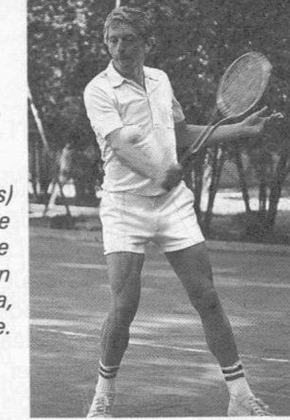
Christian de Villemandy raconte la Coupe Huré 1985 ; celle des Champions, celle des Vétérans, et celle des Dames.

En somme, une affaire de famille pour les den Ouden... Mais le fils, Arnoud (14 ans) bat le père, Hans, en 3 sets.

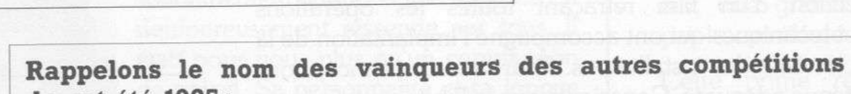


Tournoi Simple Messieurs (tableau final)

Hans den Ouden	Hans den Ouden	**Arnoud den Ouden**
Olivier de Villemandy		
Arnoud den Ouden	Arnoud den Ouden	
Jacques Nougaro		



Revers (appliqués) des deux finalistes de la Coupe Huré Simple Messieurs. Hans den Ouden (à droite), qui l'emportera, et Denis Di Pace.



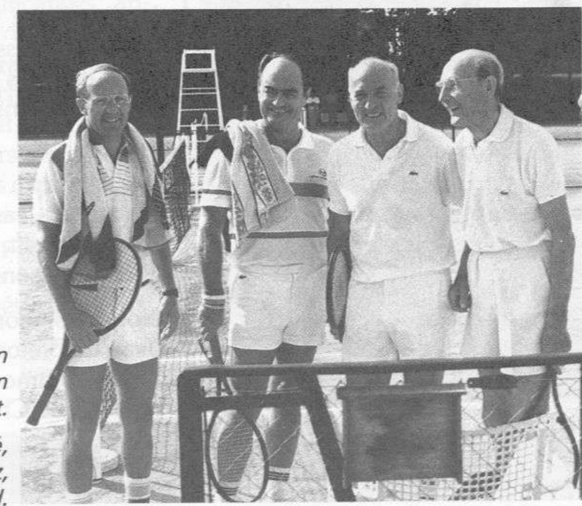
Rappelons le nom des vainqueurs des autres compétitions de cet été 1985 :

- Double Messieurs : Thierry Civit - Xavier Boissinot
- Double Dames : Patricia Rosseuw - Anne Dervaux
- Double Mixte « surprise » : Martine Mercier - Olivier de Villemandy



La Coupe T.P. (Talbot-Ponsonby) 1985 a été enlevée pour la deuxième année consécutive par BP Suisse, devant BP France et BP Belgique.

L'équipe S.F. BP l'a emporté sur BP Belgique, mais s'est inclinée de justesse devant BP Suisse. Elle était composée de Bernard Dervaux, François Copréau, Michel Peslier, Jacques Gueugneau, Emmanuel Bertel et Marc Arnaud.



Le 6 octobre, la traditionnelle rencontre entre la S.F. BP et l'Association Française des Vétérans du Tennis (A.F.V.T.) s'est finalement soldée par un match nul à 10 victoires partout.

Jean Borotra (à droite sur la photo) avait, quant à lui, à 87 ans, remporté, en 3 sets, le double auquel il participait en compagnie de Bernard Kuntz, contre Michel Bertaux et Marc Arnaud.